

# Les noms de villages, hameaux et autres localités au Val d'Aoste : toponymes récurrents entre oralité et tradition écrite<sup>1</sup>

Saverio Favre

La Région Autonome de la Vallée d'Aoste exerce un pouvoir législatif en matière de toponymie, comme il est établi à l'article 2 du Statut Spécial (loi constitutionnelle n° 4 du 26 février 1948) dont elle jouit.

L'Administration régionale a constitué une commission pour la toponymie locale dans le but d'établir les dénominations officielles des villages, hameaux, lieux-dits et toute autre localité, aux termes de l'article 2 de la loi régionale n° 61 du 9 décembre 1976 portant sur la *Dénomination officielle des communes de la Vallée d'Aoste et protection de la toponymie locale*, mais elle s'est également préoccupée de récupérer et de sauvegarder un patrimoine en danger, c'est-à-dire celui concernant la microtoponymie. En effet, en 1986, le BREL (Bureau régional pour l'Ethnologie et la Linguistique), de l'Assessorat régional de l'Éducation et de la Culture, a lancé une initiative de grande envergure, *l'Enquête toponymique en Vallée d'Aoste*, dans le but de réaliser, sur le territoire régional tout entier, un recensement capillaire de tous les toponymes découlant de la tradition orale. Cette nécessité dérive du fait que l'abandon progressif des campagnes, le dépeuplement de la montagne, liés à d'autres facteurs négatifs, comportent inexorablement la perte d'une richesse inestimable, les microtoponymes en particulier, confiée presque exclusivement, par sa nature faible, à la mémoire des collectivités locales, dernières dépositaires d'anciens savoirs. Le morcellement de la propriété foncière, propre aux régions de montagne comme la Vallée d'Aoste, a créé une myriade de noms de lieu, du champ, au sentier et au ruisseau, qui aujourd'hui risquent de tomber dans l'oubli.

Le projet a débuté avec la constitution d'un comité scientifique et l'organisation d'un cours de formation, suivi d'une sélection, à l'intention de personnel externe à l'administration, auquel une bonne connaissance de la langue française et du patois francoprovençal est demandée. La recherche est effectuée en plusieurs phases, de l'enregistrement des enquêtes chez les témoins, à la transcription des toponymes sur les plans cadastraux, à la confrontation avec la cartographie régionale et de l'IGM (Institut Géographique Militaire), à la rédaction d'une fiche descriptive détaillée pour chaque toponyme recueilli. Les enquêtes sur le terrain prévoient aussi des états des lieux en cas de nécessité. Les noms de lieu sont transcrits dans leur forme patoise, dans le respect des nuances propres à chaque parler. La graphie adoptée utilise comme base l'orthographe courante du francoprovençal valdôtain, avec quelques retouches pour la rendre plus conforme à des exigences d'ordre scientifique.

En 2006, la recherche était achevée dans 65 communes sur 74, pour un total de 71 300 toponymes mis sur fiche, avec une moyenne de 1 097 toponymes pour chaque point d'enquête ; elle est en cours dans 9 communes. Toutes les données recueillies ont été informatisées.

En 1997, les résultats de l'enquête toponymique dans la commune de Hône, dans la basse Vallée d'Aoste (la basse Vallée concerne le secteur oriental de la Région, la haute Vallée le secteur occidental), ont été publiés dans un volume comprenant aussi les données de la recherche d'archives ; premier volume d'une collection qui, en perspective, devrait concerner le territoire régional dans sa

globalité. Cependant, l'expérience de ces dernières années nous a fait choisir des solutions plus conformes à la technologie moderne, et donc plus performantes : le prochain volume, se rapportant à la commune de Lillianes (basse Vallée), sera accompagné d'un Cd-Rom interactif comprenant, en plus des données strictement toponymiques, des photos aériennes, des photos historiques, des photos interactives à 360° décrivant les richesses du territoire communal du point de vue du paysage, des traditions, de l'architecture, etc.

Le programme informatique de l'enquête toponymique permet des recherches, même croisées, plus ou moins complexes, mais, dans le but d'analyser les occurrences toponymiques, j'ai préféré me borner à un seul point d'enquête pour deux raisons :

- a) les données actuellement saisies nous donneraient des résultats incomplets et donc une vision partielle de la réalité valdôtaine.
- b) la variété lexicale et phonétique des parlers valdôtains, parfois plutôt marquée, demanderait beaucoup de temps pour avoir des résultats dignes de foi, même avec les moyens technologiques actuels.

J'ai donc opté pour la commune de Hône, 1 253 hectares, dont les données sont publiées, et j'ai pris en considération, dans cette phase, tous les noms de lieux, sans distinction entre macro-toponymes et micro-toponymes. Le répertoire



toponymique de ce point d'enquête compte 1'188 fiches desquelles j'ai sorti quelques noms parmi les plus fréquents ; il s'agit dans la plupart des cas de mots du langage courant indiquant la géomorphologie du terrain (oronymes), des sources et des cours d'eau (hydronymes), des implantations de l'homme, exploitations et mise en valeur du terrain, cultures. Ces toponymes présentent souvent des formes suffixées, ils peuvent apparaître dans des mots composés, dans des formules polyrhématiques, en tant que déterminant avec un déterminé, ou déterminé d'un déterminant.

- ▶ *Hènguia* (72 attestations : *la Gran Hènguia, Hènguia Boc, la Hènguia dé la Frézéi, Hènguia Pian-a, Hènguiàn, Hinguièi, Hinguiette...*) : du latin CINGULA, courroie (FEW, II, p. 681), indique une terrasse naturelle située sur un ravin, sur des rochers surplombants. Ailleurs (var : *sènlla, tsénguia,...*) ce nom prend aussi le sens d'endroit escarpé ; ceinture de pré, de gazon dans les rochers ; endroit dans une paroi de rocher d'où les chèvres ne peuvent plus sortir ; pâturage, vire de gazon située au milieu de grands précipices. La fréquence de ce nom de lieu, avec d'autres qui suivront, nous fait comprendre la nature accidentée du territoire de Hône.
- ▶ *Valèi* (70 attestations : *lou Valèi dé la Barraquèin-a, lé Valèye, lou Valiah, lou Valión...*) : du latin VALLIS, vallée (FEW, XIV, p.136) : indique un petit torrent, un ruisseau, descendant des versants de la montagne, ou un couloir où les eaux se recueillent. Il correspond grosso modo aux variantes *Tsén-aïlle, Tseraïlle*, etc. de la haute Vallée d'Aoste (du latin CANALIS).
- ▶ *Proou, Pra* (52 attestations : *Pra Bérù, lou Pra di Nés, lou Proou dé la Crocca, Proufountan-a, lou Gran Proou...*) : deux variantes indiquant un pré.
- ▶ *Ron, Roun* (37 attestations : *lou Damàn Ron, Ron Béhón, lou Ron dé Pélina, lé Rountsah, lou Rountsat, Rountsahot...*) : déverbal de *ronqué*, défricher, du latin RUNCARE avec le même sens (FEW, X, p. 575). Un *ron* est donc un terrain défriché.
- ▶ *Crehtón* (32 attestations : *lou Crehtón Carnavù, lou Crehtón dé la Pehhi, lou Crehtoun-ah, lou Crehtoun-at...*) : indique une pente raide, du latin CRISTA (FEW, II, 2, p. 1351), sommet d'une montagne, avec suffixe diminutif.
- ▶ *Tsan* (31 attestations : *lou Tsan Cumùn, Tsan dou Dom, Tsan Fai, Tsanbéléc, Tsangrousséc, lou Tsanpah, lou Tsanpat, Tsanpééc...*) : indique un champ.
- ▶ *Barma* (28 attestations : *Barma Bottsi, la Barma di Mule, lou Barmat, lou Barmat dé Grantounin, la Barmatta, lou Barmèi...*) : indique un abri naturel sous un rocher, une grotte, du gaulois \*BALMA, caverne. La variante *Balmet* ou *Balmit* prend aussi le sens de cave, surtout dans la basse Vallée ainsi que dans le Canavais, région limitrophe dans le Piémont.

- ▶ *Fountan-a* (28 attestations : *Fountan-a Bouatta, la Fountan-a Viéi, Fountan-àï, la Fountan-atta...*) : indique une source.
- ▶ *Pian* (28 attestations : *Pian dou Tortsou, Pian Vergnè, Pian-ah, Pian-at, Pian-atsón...*) : indique un endroit plat.
- ▶ *Couhta* (25 attestations : *Couhta Boun-at, la Couhta dé Batitola, lé Couhtahe, la Couhtahi, lou Couhtat, la Couhtatta, la Gran Couhta...*) : indique une côte.
- ▶ *Gomba, Goumba* (23 attestations : *Gomba Djilarda, la Gomba dé Mébiéi, lou Counsor dé Gomba Fournale...*) : indique une dépression du terrain, un val-lon, du gaulois \*CUMBA, vallée.
- ▶ *Eóou* (23 attestations : *l'Eóou Barbis, l'Eóou Quiquiaouc, l'Eóou Débèlôou, la Fountan-a dé l'Eóou dé la Cor...*) : indique une petite terrasse, un emplacement, une aire construite par l'homme pour y fabriquer le charbon de bois. Je pense que le mot s'explique à partir du latin AREA, aire (FEW, I, p. 133), avec le suffixe -ATA qui a donné -óou dans le patois de Hône ; dans ce même parler, on peut attester la chute du -R- intervocalique, comme dans *èncoa*, encore, *fae*, faire, *foua*, dehors (du latin FORAS), *spèèn*, espérons, *foués*, printemps (du latin FORAS).
- ▶ *Quiapèi* (14 attestations : *lou Quiapèi dé la Bourdatta, Quiapèi Louéc, lou Quipéyah, lou Quiapiyón...*) : indique un amas de pierres, d'une base prélatine \*KLAPPA, pierre plate (FEW, II, 1, p. 735).

Pour jeter maintenant un coup d'œil sur l'ensemble de la Vallée d'Aoste, j'ai puisé dans une liste de toponymes, parmi les plus importants, qui avait probablement été dressée dans les années 70 par une première commission pour la toponymie locale. Les noms de lieu ne sont plus transcrits suivant la prononciation et la graphie du patois, mais ils apparaissent sous une forme francisante, souvent flottante et incohérente, telle qu'on peut la trouver sur les cartes, sur les panneaux, etc. et qui sent déjà l'officialité. Il s'agit des noms de villages, de localités, de maisons isolées, d'alpages, de torrents, de cimes, de chemins, de cols, de lacs, etc. : l'inventaire des toponymes statistiquement plus fréquents présente d'une part des analogies avec celui de Hône et, de l'autre, des nouveautés dues aux différences caractérisant la réalité valdôtaine multiforme. Les données suivantes doivent être considérées avec le bénéfice de l'inventaire : les choix de la commission sont parfois arbitraires et des doutes peuvent surgir quant à l'attribution de certains noms de lieu aux catégories repérées.

- ▶ *Barma, Balma* (57 attestations : *Balmet, Balmette, Barmachande, Barmaroussa, Barmasc, Barmaz, Barmex, Barmit, la Barmaz,...*).
- ▶ *Champ, Champagne* (une centaine d'attestations : *Champlan, Champlong, Champagnola, Champailler, Champeille, Champ-Sec, Champvillair,...*).

- ▶ *Chez* (48 attestations : *Chez Carrel, Chez Norat, Chez Paillex, Chez-les-Chuc, Chez les Gontier, Chez les Rosset,...*). C'est la haute Vallée qui présente le plus grand nombre d'occurrences.
- ▶ *Cret, Crête, Créton* (68 attestations : *Crest, Crestaz, Cretallaz, Crétaç, Crête du Midi, Crêt-de-Breil,...*).
- ▶ *Fontaine* (41 attestations : *Fontana Freida, Fontanalla, Fontanette, Fontaney, Fontanin, Fontaines du Ruet,...*).
- ▶ *Grand* (qualificatif comptant une centaine d'attestations : *Grand Pollein, Grand Paradis, Grand-Brissogne, Grande Rochère, Grand Praz, Grand'Hoel,...*).
- ▶ *Pian, Plan, Plana* (145 attestations environ : *Pianas, Pianet, Pian de la Sal, Planaval, Planchamp, Plan de Brun, Planpincieux,...*).
- ▶ *Pré, Pra* (plus de 90 attestations : *Pracharbon, Pra Communal, Pradebosse, Prà Gentor, Prarion, Praz Bornaz, Praz-Pessey, Pré de la Vache, Prédumaz-Berluc,...*).
- ▶ *Ronc* (environ 65 attestations : *Ronchaille, Ronchas, Ronchet, Ronchettes, Ronc Poussin, Roncviermin, Ronc de Vacca,...*).
- ▶ *Val, Valey* (environ 80 attestations : *Laval, Lavod, Valcartey, Valeille, Vallet, Vallettaz, Valmartin, Valmignanaz, Valnontey,...*).

Je me suis borné aux toponymes dépassant les 40 attestations ; dans le cas de mots composés ou de formules polyrhématiques, j'ai considéré ces mêmes toponymes seulement quand ils sont en position initiale, c'est-à-dire, je n'ai pas compté par exemple le mot *plan* dans *Champlan, Barmes* dans *Chemin des Barmes*, etc. J'ai également négligé des noms génériques tels que *Mont, Lac, Torrent, Col, Chemin*, etc.

Comme on peut le constater, les différences entre la graphie patoise des toponymes, correspondant à la prononciation locale des noms de lieu, et la graphie so-disant plus officielle sont parfois considérables ; de plus, cette dernière ne semble pas suivre de règles, puisque un même toponyme est écrit de plusieurs façons, souvent à l'intérieur du même document. Sans parler de certains cartographes maladroits qui ont proposé des graphies aberrantes ou qui ont interprété de façon fantaisiste certains lieux-dits ! C'est le cas, par exemple, d'une montagne qui sert de limite entre les communes valdôtaines de Saint-Rhémy-en-Bosses et Courmayeur et la Suisse : sur certaines cartes elle est indiquée comme *Grand Goliath*, au lieu évidemment de *Grand Goillà*. Le géant abattu par David n'a rien à voir avec cette cime qui tire son nom de *Gran Goillà*, endroit qui se trouve à ses pieds sur le versant de Courmayeur : le mot *goille* en patois signifie « flaque d'eau », de l'ancien francique \*GULLJA, mare (FEW, XVI, p. 99). En patois, le mot *broillà*



*La Becca de Nona et l'Émilis*

signifie une multitude de *breuil*, c'est-à-dire des « plans lacustres, marécageux », du gaulois \*BROGILOS, petit bois clôturé (FEW, I, p.555) : pour ne pas en avoir compris le sens, ce mot a été modifié en « brouillard », ainsi le *Mont-Broilla* est devenu *Mont-Brouillard*. Et encore, le *Mont-Mars* a été interprété comme *Monte Marzo* ou *Monte Marte*, c'est-à-dire le *Mont (du mois de) Mars* ou le *Mont (du dieu) Mars*, au lieu de *mont pourri*, appellation due à la présence de roches friables. Un autre cas éclatant concerne *la Becca de Nona*, le Pic de Midi, qui est devenu *la Becca della Nonna*, le Pic de la Grand-Mère !

Pour mettre de l'ordre dans ce domaine, l'Administration régionale a constitué, vers la moitié des années 90, une nouvelle commission pour la toponymie locale chargée de formuler des propositions au Gouvernement régional sur les dénominations des villages, hameaux, etc., des différentes communes valdôtaines, en vue de leur officialisation, qui se fera par décret du Président de la Région. Établir la graphie des toponymes est toujours une opération délicate, susceptible de heurter les sensibilités des usagers. Si, pour les noms des communes, il existait une graphie relativement stable et expérimentée à laquelle il a suffi d'apporter quelques rectifications (et cela non sans polémiques !), le problème est plus complexe pour les noms de villages : en effet, les cas de graphies flottantes, c'est-à-dire différentes dans l'usage à l'intérieur même de la commune, sont fréquents

ainsi que la présence de graphies affichées, récentes, de paternité souvent inconnue, douteuses qui, petit à petit, sont devenues familières aux habitants et apparemment acceptées. Il est donc urgent de remplacer ce processus incontrôlé de création de graphies par des propositions organiques, uniformes et cohérentes émanant de l'autorité préposée.

Pour accomplir ses tâches, la Commission a retenu indispensable de faire recours, par l'intermédiaire de chercheurs formés à cet effet, à des sources de trois types :

- graphies anciennes
- graphies en usage
- prononciations patoises

Il a également été établi que les sources auraient été avant tout un élément d'évaluation permettant à la Commission de formuler des propositions. Ce qui signifie que ces propositions de graphie ne sont pas nécessairement des formes déjà attestées que l'on retrouve dans les sources. La prononciation patoise est un élément particulièrement important puisqu'elle nous signale tout d'abord si le toponyme est précédé d'un article (souvent négligé dans les sources écrites), elle nous permet de mieux comprendre l'étymologie et nous fournit des indications pour des solutions graphiques plus cohérentes.

Afin de rassembler les sources nécessaires à l'établissement de la toponymie de chaque commune, les documents suivants ont été consultés (en plus d'autres spécifiques à chaque point d'enquête) :

- graphies en usage
  - Statuts communaux, point de départ de la recherche (dans lesquels se trouve, en principe, la liste des toponymes susceptibles d'être officialisés)
  - Cartographie régionale du Bureau Cartographique régional (cartes au 5.000 et au 10.000)
  - Cartes de l'Institut Géographique Militaire (IGM) (échelle : 25.000)
- graphie ancienne
  - Archives communales
  - Cadastre sarde (rédigé dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)
  - Cadastre napoléonien (début du XIX<sup>e</sup> siècle, rédigé pour un nombre réduit de communes et pourvu de plans, au contraire du Cadastre Sarde)
  - Nouveaux cadastres (fin du XIX<sup>e</sup> siècle)
  - États des paroisses
  - États des âmes
  - Archives des Notaires d'Aoste
  - Archives de l'Évêché et de la Cour Épiscopale d'Aoste
  - Archives Historiques Régionales
  - *Histoire de l'Église d'Aoste* de Mgr J. -A. Duc



- prononciation patoise
  - Enquête orale

La Commission s'est tout d'abord munie de critères généraux valables pour toutes les communes. Il a été établi, avant tout, que les graphies proposées s'inspirent de la tradition valdôtaine et qu'il s'agit donc de graphies françaises tenant, plus particulièrement, compte des caractéristiques propres à l'aire francoprovençale, même quand elles ne rentrent pas dans les standards français. Par exemple, il est apparu indispensable de conserver le *-z* final, non prononcé, après les voyelles atones finales *-a*, *-o*, *-ou*, sur le modèle de *Bionaz* et de *Perloz* (dans certains cas on a tout de même laissé la porte ouverte à deux possibilités : *Barmaz* ou *Barme*, *Combaz* ou *Combe*, *Villaz* ou *Ville*, etc.). Le *-z* final est un expédient graphique, dont la pratique remonte au moyen âge, indiquant que la voyelle finale du mot est atone et que l'accent tonique tombe donc sur la pénultième syllabe ; de conserver le *-x* final non prononcé, quand il existe dans la tradition graphique, pour les voyelles finales toniques *-é* et *-i*, sur le modèle de *Morgex* et *Chamonix* ; de privilégier la consonne *-d* après les voyelles toniques finales *-a*, *-o* et *-ou*, sur le modèle d'*Arnad* (autrefois écrit *Arnaz*), *Charvensod* et *Courthoud*, sans cependant exclure d'autres consonnes si elles sont d'usage courant comme *Norat* ; d'utiliser le morphème *-ey* (désinence avec une valeur collective, du latin *-ETUM*) en position finale, quand en patois la prononciation est *-èi*, sur le modèle de *Bioley*, *Cheney*, *Rovarey*, etc.

Ces critères établis n'assurent cependant pas automatiquement une seule graphie possible mais, souvent, tout un éventail : c'est pourquoi, en cas de plusieurs graphies possibles, la Commission s'est fixé pour règle de ne pas s'écarter de la graphie actuellement la plus courante, ceci afin d'éviter autant que possible les chocs liés aux changements... Lorsqu'elle est évidente, l'étymologie est un autre élément dont la Commission a tenu compte, sans pour cela vouloir proposer à tout prix des graphies étymologiques.

Voici quelques cas concrets. Dans la commune de Charvensod, tout près de la ville d'Aoste, on trouve un toponyme qui apparaît sous la forme *Le Fossaz*, où le *-z* final est en contradiction avec l'accent tonique tombant sur la dernière syllabe du mot : la solution a été peut-être choquante pour les gens de l'endroit, mais la forme *Le Fossal* a été proposée, déjà attestée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et justifiable du point de vue étymologique. Le même discours est valable pour un nom de lieu fort répandu, *La Plantaz*, toujours écrit avec le *-z* final, bien que l'accent tonique du mot tombe sur la dernière syllabe : la forme à proposer serait *La Plantat*, s'agissant vraisemblablement à l'origine d'un participe passé. Mais comme pour *Le Pont Suaz*, toujours dans la commune de Charvensod, et suite aux résistances des communautés locales, on a préféré maintenir la graphie courante s'étant imposée au cours des siècles et qui est fortement enracinée dans la tradi-





Saint-Nicolas. Les villages de Fossaz-Dessus et Fossaz-Dessous du chef-lieu

tion locale. Dans les statuts de la commune de Nus, à 12 km d'Aoste, on trouve les toponymes *Val* ou *Vévo*, *Praz* ou *Vépro*, *Vécélaz* et *Vénoz* : du point de vue étymologique il s'agit de noms composés de la préposition *vers* suivie d'un toponyme ou même d'un anthroponyme. Deux solutions sont possibles et acceptables : la première, plus analytique, mettant en évidence les deux éléments constitutifs du toponyme, donnerait *Vers-Praz*, *Vers-Val*, *Vers-Cellaz*, *Vers-Noz* ; la deuxième, plus adhérente à la forme patoise, donnerait *Véprod*, *Vévod* (le *-d* final, comme cela a déjà été souligné, étant un expédient graphique propre à la tradition locale servant à indiquer la place de l'accent, sur la dernière syllabe du mot), *Vécellaz* et *Vénoz*. Un cas singulier s'est vérifié pour un endroit de la commune de Brissogne, à la banlieue d'Aoste, appelé *Autoporto*, dénomination récente suite à la construction d'un autos-port, pour lequel l'ancien toponyme, encore bien vivant dans la tradition orale, a été rétabli : *L'Ile-Blonde* (endroit autrefois marécageux, sur les bords de la Doire), nom bien plus poétique que *Autoporto* !

Quand l'étymologie des toponymes est obscure, il s'agit souvent de dresser une liste de correspondances phonétiques entre le patois dont il est question et le français, langue de référence pour l'officialisation des noms de lieu, ceci afin d'effectuer des choix corrects et cohérents. Je me limiterai, pour conclure, à un

seul exemple. En Vallée d'Aoste, C suivi de la voyelle A palatalise et aboutit généralement à *ts* et, dans une partie de la basse Vallée, à *tch*. *Ts* est une palatalisation de C+A que l'on pourrait qualifier de primaire, tandis que *tch* est une palatalisation secondaire, donc plus récente. Champorcher constitue un cas particulier, puisqu'il permet d'attester quatre résultats de C+A, représentant quatre stades d'une évolution progressive :  $ts \rightarrow t\theta \rightarrow \theta \rightarrow s$  ( $\theta$  représentant la fricative interdente sourde). À La Thuile aussi on a une affriquée *t\theta* avec le deuxième élément interdente, qui aboutit à  $\theta$  ou à *s* par amuïssement du premier élément. À Fontainemore C+A aboutit à la fricative *ch* : il s'agit d'une palatalisation secondaire, résultat d'une évolution  $ts \rightarrow tch \rightarrow ch$ . Les résultats de la sonore G+A dans les parlers valdôtains sont symétriques à ceux de la sourde C+A. Si, par hypothèse, nous avons un toponyme *Tsan*, *Tchamp*, *San*, *Champ*, *T\thetaan*, *\thetaan*, etc, selon les différents endroits, dont on ne connaîtrait pas le sens, dans le processus d'officialisation de ces noms de lieu, on devrait rendre les phonèmes initiaux par le *ch* du français.

Quand les données de l'enquête toponymique seront complètement saisies, d'autres recherches, bien plus performantes, seront alors possibles.

#### NOTE

<sup>1</sup> Ce texte a fait l'objet d'une communication lors du colloque international de toponymie qui s'est tenu à Nice (3-5 juin 2004) et a été publié dans les Actes de cette manifestation. Référence : J. Cl. RANUCCI et J. Ph. DALBERA éds, « Toponymie de l'espace alpin : regards croisés », Corpus, 2004 — *Les Cahiers* 2, pp. 147-161.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AEBISCHER P. (1921) : « Notes Toponomastiques Valdôtaines. Les noms de lieux en -ogne », *Augusta Praetoria* 7-8 : 164-165.
- AEBISCHER P. (1921) : « Notes Toponomastiques Valdôtaines. Sur les noms valdôtains en -ianus », *Augusta Praetoria* 7-8 : 158-163.
- AEBISCHER P. (1921) : « Études Toponomastiques Valdôtaines. Challant », *Augusta Praetoria* 5-6 : 104-108.
- AEBISCHER P. (1922) : « Études Toponomastiques Valdôtaines. Les noms de lieux valdôtains et le suffixe -uscus », *Augusta Praetoria* 9-10 : 199-204.
- AEBISCHER P. (1926) : « Encore sur les noms valdôtains en -ianus », *Augusta Praetoria* 1-3 : 10-22.
- BERTON R. (1977) : *Toponymie valdôtaine. La Thuile*. Aoste : Musumeci.
- BERTON R. (1979) : *Toponymie valdôtaine. Courmayeur*. Aoste : Musumeci.

- BERTON R. (1980) : *Toponymie valdôtaine. Pré-Saint-Didier*. Aoste : Musumeci.
- BERTON R. (1981) : *Toponymie valdôtaine. Morgex*. Aoste : Musumeci.
- BERTON R. (1982) : *Toponymie valdôtaine. La Salle*. Aoste : Musumeci.
- BESSAT H. (1986) : *Les noms de lieux d'une commune savoyarde - Les Contamines-Montjoie (Haute-Savoie)*. Grenoble : ELLUG.
- BESSAT H., GERMI C. (1991) : *Les mots de la montagne autour du Mont-Blanc*. Grenoble : ELLUG.
- BESSAT H., GERMI C. (1993) : *Lieux en mémoire de l'alpe*. Grenoble : ELLUG.
- BESSAT H., GERMI C. (2001) : *Les noms du paysage alpin. Atlas toponymique Savoie, Vallée d'Aoste, Dauphiné, Provence*. Grenoble : ELLUG.
- BÉTEMPS A., FAVRE S. (2003) : « La montagne et ses noms », *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales "René Willien"* 47 : 54-58.
- BONIN L. (1928) : *Vallée de Challand. Brusson - Guide et folklore*. Mondovì : Tipografia commerciale.
- BOSSARD M., CHAVAN J. -P. (1986) : *Nos lieux-dits. Toponymie Romande*. Lausanne : Payot.
- BROCHEREL J. (1941) : « Problemi di toponomastica alpina. A proposito della versione in italiano dei nomi in francese dei comuni valdostani », *Le Alpi* 1-2 : 27-30.
- BROCHEREL J. (1942) : « Problemi di toponomastica alpina. A proposito della versione in italiano dei nomi in francese dei comuni valdostani », *Le Alpi* 3-4 : 91-98.
- CHENAL A., VAUTHERIN R. (1997) : *Nouveau Dictionnaire de Patois Valdôtain*. Aoste : Musumeci.
- DAUZAT A., ROSTAING Ch. (1978) : *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*. Paris : Guénégaud.
- FAVRE S. (1990) : « La toponymie walser », *Nouvelle revue d'onomastique* 15-16 : 121-123.
- FAVRE S. (1993) : « Le suffixe -ascus dans la toponymie de la haute Vallée d'Ayas », *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales "René Willien"* 27 : 14-20.
- FAVRE S. (1995) : « Cenni di toponomastica sulla Valdigne », in *Valdigne. I paesi del Monte Bianco*. Quart : Musumeci, 125-129.
- FAVRE S. (1997) : « Les microtoponymes, clé de lecture de la vie rurale et des implantations humaines en Vallée d'Aoste », *Le Monde Alpin et Rhodanien* 2-4 : 73-86.

- FAVRE S. (1998) : « Toponomastica », in *La Terra degli Challant. Genti e Paesi della Comunità Montana dell'Évançon*. Quart : Musumeci, 123-154.
- FAVRE S. (1999) : « L'acqua nella toponomastica », *Environnement. Ambiente e Territorio in Valle d'Aosta* 9 : VII-VIII.
- FAVRE S. (2000) : « Toponimi e calamità naturali », *Environnement. Ambiente e Territorio in Valle d'Aosta* 10 : VI-VII.
- FAVRE S. (2000) : « Petrus super petram. Anche le pietre hanno un nome », *Environnement. Ambiente e Territorio in Valle d'Aosta* 12 : VIII-IX.
- FAVRE S. (2001) : « Toponimi e antroponimi » *Environnement. Ambiente e Territorio in Valle d'Aosta* 16 : 4.
- FAVRE S. (2002) : « Sur quelques toponymes d'usage courant », *Nouvelles d'Avise* 152 : 8-10.
- FAVRE S. (2002) : « Di alcuni fitonimi », *Environnement. Ambiente e Territorio in Valle d'Aosta* 19 : 42-43.
- FAVRE S. (2002) : « Del "pio castagno" », *Environnement. Ambiente e Territorio in Valle d'Aosta* 20 : 30-31.
- FAVRE S., PERRON M. (1995) : « La toponymie de Verrayes », in *Società e cultura in Valle d'Aosta tra Ottocento e Novecento. Pierre-Louis Vescoz*. Aoste : Imprimerie Valdôtaine, 203-210.
- GAMBA F. (1964) : « Hydronymes, oronymes, toponymes et ethniques avec le suffixe ligure -asc et ses dérivés, localisés dans l'Italie du nord, la Vallée d'Aoste et la Savoie », *Le Flambeau* 1 : 97-112.
- GASCA QUEIRAZZA G. et al. (1990) : *Dizionario di toponomastica. Storia e significato dei nomi geografici italiani*. Turin : UTET.
- (1986) : *Gressoney e Issime i Walser in Valle d'Aosta*. Quart : Musumeci.
- GROS A. (1982) : *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie*. Chambéry : Imprimeries Réunies.
- GUEX J. (1976) : *La montagne et ses noms*. Martigny : Éditions Pillet.
- HENRY J. -M. (1952) : « Anciennes mesures du Duché d'Aoste », *Le Messager Valdôtain* : 63-65.
- HENRY J. -M. (1964) : « Vieux noms patois de localités valdôtaines », *Noutro Dzen Patoué* 2 : 9-23.
- HENRY J. -M. (1965) : « Vieux noms patois de localités valdôtaines », *Noutro Dzen Patoué* 3 : 31-42.
- HENRY J. -M. (1966) : « Vieux noms patois de localités valdôtaines », *Noutro Dzen Patoué* 4 : 121-153.

- HUBSCHMID J. (1969) : *Die –asko /-usko Suffixe und das Problem des Ligurischen*. Paris : Éditions d'Artrey.
- OLIVIERI D. (1965) : *Dizionario di toponomastica piemontese*. Brescia : Paideia.
- PERRON M. (1994) : « La culture du chanvre d'après les données de l'APV », *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales "René Willien"* 30 : 36-47.
- RIVA P. (1964) : *Ricerche sul suffisso –asco*. Frossasco : s. e.
- SCHÜLE E. (1992) : « Pourquoi faire de la toponymie ? », *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales "René Willien"* 26 : 5-17.
- TUAILLON G. (1977) : « La graphie -z final derrière voyelle », *Revue de Linguistique Romane* 161-162 : 120-129.
- ZANOLLI O. (1979) : « En glanant dans nos archives. Le châtaignier. Son importance historique et toponymique dans la Basse Vallée au cours des siècles », *Le Flambeau* 4 : 35-48.
- ZANOLLI O. (1985-88) : « Lillianes. Histoire d'une communauté de montagne de la Basse Vallée d'Aoste ». Quart : Musumeci, 3 voll.
- ZINSLI P. (1984) : *Südwalser Namengut*. Bern : Verlag Stämpfli & Cie.